Jean-Michel Vincent Paris le 31 janvier 2015

**Synthèse dynamisante**

**Lettre de mission**

**Contexte :**

L’atelier » territorialiser la transition énergétique écologique, urbaine et rurale, le cas du sud francilien » a fait émerger des idées et des propositions d’action associant les acteurs locaux, à l’échelle d’un grand territoire.

Là s’arrête habituellement un atelier : la synthèse des ateliers est faite en interne, à charge pour les acteurs du territoire de s’en emparer ou pas. Mais à cette échelle de territoire, la gouvernance n’existe pas. Cette convergence de vision, de stratégie, d’idées de projets est aujourd’hui de papier.

Ce qui a conduit à proposer d’organiser une synthèse pro-active avec les acteurs motivés par un passage à l’acte.

Synthèse de l’atelier, elle ne refait pas l’atelier mais en dresse une mise en forme adossée aux porteurs de projet du territoire.

Proactive, elle vise à associer des acteurs motivés du territoire, CCI, CAUE, EPFIDF, SNCF, Veolia, et Chambre d’Agriculture, (Ministère, Conseil Général sollicités) et de nombreux porteurs de projet parties prenantes ou croisés au fil de l’atelier ainsi que des participants de l’atelier.

Distincte de l’atelier, elle commence là où s’arrête l’atelier.

Dans la continuité de l’atelier, cette synthèse pro-active, dynamisante, consiste à faire ensemble le récit sorti de cet atelier, à pousser les idées d’action vers des projets concrets, opérationnels, à constituer dans l’action la gouvernance de la stratégie ainsi composée.

L’objectif global est de produire une synthèse multi-acteurs qui permette aux décideurs d’embrayer sur des actions et des projets à cette échelle de territoire.

**I- Objet :**

La mission confiée au participant à cet atelier, ci-après désigné prestataire, a pour objet de poursuivre, un peu, les propositions qui ont été faites par les équipes des ateliers pour les mettre sous une forme fiches-projets, adossées aux porteurs de projet, et dont puissent s’emparer les acteurs locaux.

**II- La production de l’atelier :**

Portant un regard neuf sur les besoins, les dynamiques à l’œuvre et les actions transversales à mener, les 4 équipes ont identifié les acteurs à associer, pour faire émerger des projets opérationnels, portés : productions, mobilités, services, et achats innovants, pour des territoires basse énergie, bas carbone ou il fait mieux vivre.

Complémentaires, ces 4 regards pointent l’alimentation, les éco-matériaux, les éco-énergies qui poussent à la campagne, sont produits par des entreprises, ici ou là, et sont consommés en ville par des habitants et salariés mobiles, empêtrés dans des modes de vie contraints.

Innovants, ils suggèrent d’autres modes d’émergence, de développement et de portage des projets, stratégiques pour la transition, pour mieux vivre ensemble, sur des territoires remodelés par d’autres modes de production et d’organisation des mobilités, physiques et numériques.

Convergeant sur une vision globale partagée, ils proposent une stratégie territoriale proactive, à différentes échelles de territoire, pilotée par les porteurs de projet : habitants, entreprises, élus.

Organisés, ils proposent une structure pour porter les innovations transverses aux projets.

Leur contributions, complémentaires, se résument ainsi :

*L’échelle humaine pour faire émerger des projets qui soient des solutions*,

*Une approche territoriale par les espaces ouverts, qui donne envie*,

*Des initiatives citoyennes pour commencer demain matin avec les intercommunalités et les conseils consultatifs du développement durable, créées par elles,*

*Un manifeste et une stratégie mesurée, pour être efficace* *: assemblée des porteurs/ habitants-entreprises-élus.*

**III- Cadre de la mission :**

La CCI Essonne prend en charge la contractualisation avec le prestataire et son accueil.

Un groupe projet permanent est constitué par la CCI représentée par Marc Amiot, le CAUE représenté par Valérie Kauffmann, et SNCF représentée par Jean-Michel Vincent. Il assure le portage du projet et l’encadrement des prestataires : suivi pédagogique et contenu. Il sera assisté par un stagiaire recruté par le CAUE.

Un comité de pilotage réunissant financeurs et acteurs motivés se réunira deux fois pour prendre connaissance des avancées puis valider la production réalisée.

Le prestataire est parti prenante d’une équipe de 4 participants à l’atelier. Ci-après désignée l’équipe.

**III-organisation de la synthèse dynamisante :**

Les idées issues de l’atelier et les porteurs de projet identifiés permettent d’écrire un récit de la synthèse dynamisante. Ce récit a pour objet d’attirer l’attention des acteurs locaux, de les intéresser au projet global de territorialisation de la transition, de leur donner envie de porter l’un des projets dans ce cadre global et d’en décider. Ce récit sera rédigé par le groupe projet et validé in fine par le comité de pilotage.

Parallèlement, l’équipe, dotée d’une grande autonomie d’organisation et d’action s’emploie à constituer des fiches projet avec les porteurs de projets. Elle porte l’idée d’une assemblée de porteurs de projet,-habitants, entreprises-, élus qui permette de porter les innovations transverses aux projets, d’adosser des initiatives citoyennes, de valoriser, évaluer et rendre compte des progrès de la transition.

Trois points d’avancement sont organisés avec le groupe projet, élargi.

**IV- Mission du prestataire :**

Dans ce cadre, le prestataire a en propre la production de fiches projet, portées et validées par des acteurs identifiés : personnes, associations, entreprises, élus…

Il agit de concert avec les autres membres de l’équipe. Il reprend les idées issues de l’atelier, indépendamment de l’équipe à laquelle il a appartenu lors de cet atelier.

Il vise à passer du théorique au concret pour commencer demain. Pour ce faire, il analyse, échange et met au point ce qui permet de passer des idées à des initiatives réalistes, concrètes, acceptables, voir des idées d’offres de service. Il recherche une dynamique citoyenne comme un développement économique à travers des projets robustes, des outils pratiques.

Il s’appuie sur l’expertise technique du groupe de travail, élargi notamment à Pierre Marcille, représentant la chambre d’agriculture.

Il met les acteurs motivés en relation au fil de la mise au point des fiches projet.

Avec chacun des membres de l’équipe il s’assure de la mesure de l’intérêt de chaque projet, reproductible, en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre notamment. Il utilise à cette fin l’outil @d aménagement durable produit par la Direction régionale de l’équipement et de l’aménagement.

**V- Produits attendus :**

Le prestataire doit rendre des fiches projet, illustrées et mises en page selon un format proposé par l’équipe et discuté avec le groupe de travail.

Il contribue à l’illustration du récit.

**VI- Calendrier :**

La synthèse se déroule de février à mai.

Trois mois sont consacrés au travail de production proprement dit. Un comité de pilotage de validation des travaux est aujourd’hui planifié mi-avril. Le rendu de la synthèse est planifié début mai pour maquettage final et un document imprimé fin mai au plus tard

**VII rémunération :**

La rémunération de la mission est forfaitaire. Elle inclut les frais de déplacement occasionnés. Elle s’élève à 2000 euros.

**VIII- Suites attendues :**

Cette synthèse, dynamisante, pourrait déboucher sur une feuille de route collective pour le sud francilien.

Elle pourrait aussi inspirer d’autres territoires. Le CAUE du Val d’Oise s’est ainsi positionné comme observateur.

L’association des Ateliers a été invitée à participer aux travaux de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris et en particulier au groupe de travail transition. Celui-ci vise le rendu de son rapport aux élus en avril 2015. Cette synthèse dynamisante pourrait être une contribution pragmatique aux solutions, recherchées par la mission, pour être présentées aux élus.